

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 16 avril 2014



L'AMIF réagit au rapport de la CDC : non les Maires ne dépensent pas trop !

Par la voix de son nouveau Président, Stéphane Beudet, l'Association des Maires de l'Île-de-France s'inquiète de voir une nouvelle fois les collectivités locales pointées du doigt dans un rapport de la Cour des Comptes. Comment peut-on accuser les communes de mauvaise gestion financière alors qu'elles subissent un contexte doublement défavorable : réduction brutale et immédiate des dotations de l'Etat d'un côté et accroissement des efforts demandés de l'autre ? La question du maintien de certains services publics locaux risque même d'être envisagée sur certains territoires.

Si les communes sont tout à fait favorables à l'effort national, elles demeurent surtout des vecteurs indispensables de l'action publique territoriale, au plus proche des administrés. Une fois de plus, les communes semblent être une cible bien commode, alors même que l'Etat révisé chaque semestre devant les institutions européennes ses objectifs en matière de réduction des déficits.

Les Maires de l'AMIF rappellent également la nécessité d'un maintien des politiques d'investissement, les collectivités étant pour près de 75% de l'investissement public : un effort rendu de plus en plus difficile face à la contrainte financière qu'il s'agisse d'entretien de patrimoine, de rénovation urbaine ou encore de créations d'équipements publics pour répondre à la demande de croissance de construction de logements. Il s'agit enfin et surtout de milliers d'emplois touchant directement à l'économie locale.

L'AMIF sera donc vigilante aux suites éventuelles qui seront données à ce rapport afin que la gestion financière des communes soit jugée à sa juste valeur.